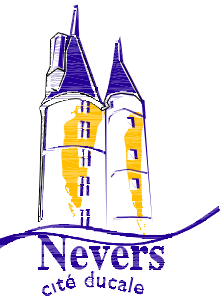


REGLEMENT LOCAL RELATIF A LA PUBLICITE, AUX ENSEIGNES ET AUX PRE-ENSEIGNES

Carte de zonage



LEGENDE ZPPAUP

— délimitation des secteurs

SECTEUR A : correspond à la ville ancienne autrefois délimitée par les remparts. Ces quartiers forment aujourd'hui le centre-ville tel qu'il est perçu.

SECTEUR B : englobe les quartiers en périphérie du centre ancien qui assurent l'articulation avec les secteurs d'extension contemporaine. Il regroupe les faubourgs anciens et ceux caractéristiques du 19ème siècle.

SECTEUR C : comprend les différents espaces de découverte et de lisibilité de la ville ancienne. Zones vertes ou faiblement construites, ils constituent un enjeu important en terme d'image de la ville et de sa relation au fleuve.






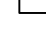
SECTEUR D : couvre les emprises directement liées au site de la Loire et de ses rives délimitées par des levées. Il est l'interface avec le centre ancien.

SECTEUR E : correspond à l'entrée de ville par l'avenue Colbert depuis la place des Pèlerins jusqu'à la Porte de Paris. Il englobe les emprises du Centre Hospitalier espace à forts enjeux urbains.

SECTEUR F : correspond au quartier d'habitat collectif du Banlay, ensemble caractéristique de l'urbanisme des années 50.

SECTEUR G : comprend l'emprise de l'ancienne caserne Pitté et de ses abords bâtis le long de la rue du 13ème de Ligne jusqu'à la place de la Fontaine d'Argent.

LEGENDE ZPR

-  ZPR 1
-  ZPR 1 - partie "ouest"
-  ZPR 2
-  ZPR 3
-  ZPR 4
-  ZPR 5

ECHELLE

0m 100m 500m

